



CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES

Rapport d'activité 2018



Lyon : Centre d'Études Européennes, décembre 2018

Document disponible sur le site web du Centre d'Études Européennes, à l'adresse : <http://cee.univ-lyon3.fr/spip.php?rubrique92>

Reproduction et impression autorisées, moyennant mention de la source

Fiche catalographique :

Centre d'Études Européennes

Rapport d'activité 2018

Lyon : Centre d'Études Européennes
2018 – 37 p. – 21 x 29,7 cm

Directeur de publication : Eric Carpano, Professeur agrégé de droit public, Directeur du Centre d'Études Européennes | **Réalisation, édition, photographies (sauf mention expresse)** : Véronique Gervasoni, Ingénieur d'études en recherche et formation, Responsable administrative et responsable d'édition de l'EDIEC.

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit

Équipe de droit international, européen et comparé – Centre d'Études Européennes

15 quai Claude Bernard, 69007 Lyon – Adresse postale : Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit (Quais) – EDIEC – CEE – 1C avenue des Frères Lumière CS 78242 69372 Lyon Cedex 08 – Courriel : cee@univ-lyon3.fr – Tél. : ++ 00 / 33 478 787 251 – Web : <http://cee.univ-lyon3.fr>.

CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES

Rapport d'activité 2018

SOMMAIRE

1. PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES	5
1.1. Monographies	5
1.2. Directions éditoriales des membres du CEE	6
2. RÉSEAUX ET PROGRAMMES SCIENTIFIQUES : La Chaire Jean Monnet DMOCRIS	14
3. OPÉRATIONS SCIENTIFIQUES : SUIVI 2017 ET ORGANISATION 2018	19
3.1. Colloques, workshops, journées d'études, ateliers de recherche et conférences	19
3.1.1. Suivi 2018 des opérations organisées en 2017	19
3.1.2. Colloques, workshops, journées d'études, ateliers de recherche et conférences organisés en 2018	19
3.2. Communications à des colloques, journées d'études, conférences et séminaires	23
4. ORGANISATION ET VIE DU CEE	26
4.1. Contrat quinquennal 2016-2020	26
4.2. Soutenances de thèses	27
4.3. Prix, distinctions et nominations	27
4.4. Support pour les masters et les doctorats en droit européen	28
4.5. Soutien au concours de plaidoiries en droit européen <i>European Law Moot Court Competition</i>	28
4.6. Documentation scientifique	30
4.7. Moyens financiers (budget primitif 2019)	31
4.8. Site web du CEE	32
ANNEXES	33
MEMBRES DU CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES (CEE)	34
Statuts du Centre d'études européennes	35

1. PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Les membres statutaires du Centre d'Études Européennes et les enseignants-chercheur associés (cf. [Annexe](#)) ont collaboré à la rédaction des ouvrages et des contributions qui suivent.

1.1. Monographies



BERGÉ (J.-S.). – *Traité de droit civil. Introduction générale.* – T. I (avec J. Ghestin, H. Barbier). – 5^e éd. – Paris : LGDJ, 2018. – 960 p.

Présentation de l'éditeur :

Cet ouvrage est le premier tome de l'Introduction générale, refondue dans cette cinquième édition par Jacques Ghestin, professeur émérite de l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne) et Hugo Barbier, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, avec le concours de Jean-Sylvestre Bergé, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, membre de l'Institut universitaire de France.

La précédente édition, parue en 1994, avait été rédigée par Jacques Ghestin et Gilles Goubeaux, avec le concours de Muriel Fabre-Magnan.

L'ouvrage expose, d'un point de vue théorique et pratique, les notions introductives essentielles à l'étude du droit civil tel qu'il est aujourd'hui.

Il présente une analyse approfondie de la doctrine et du droit positif, notamment de la jurisprudence de la Cour de cassation, du Conseil d'État et du Conseil constitutionnel, ainsi que des principales juridictions européennes et internationales. Il s'adresse aux étudiants de licence et de master, aux universitaires et aux professionnels.

Cette nouvelle édition est divisée en deux tomes. Le premier tome comporte une première partie sur le droit objectif et les droits subjectifs et une seconde partie, relative aux sources du droit.

Outre une refonte des développements présents dans les précédentes éditions, l'ouvrage contient des développements nouveaux : en particulier, une tentative de définition de la norme juridique ; une analyse approfondie des grandes évolutions des sources du droit, notamment leur européanisation et leur internationalisation ; une étude du droit souple ; une présentation détaillée de la question prioritaire de constitutionnalité et une étude de la normativité des arrêts rendus par la Cour de cassation.

Le second tome, à paraître, sera relatif à la mise en œuvre des droits. Il traitera, notamment, du droit de la preuve, ainsi que des mécanismes de contrôle, en particulier les théories de la fraude, l'abus et la bonne foi.



DEBARD (T.) /dir. (avec S. Guinchard). – *Lexique des termes juridiques 2018-2019.* – 26^e éd. – Paris : Dalloz, 2018. – 1144 p.

Présentation de l'éditeur :

Le Lexique des termes juridiques 2018-2019 permet un accès simple et complet à toutes les définitions, aux concepts et aux notions clés de tous les domaines du droit. Avec plus de 6 000 entrées, l'étudiant, ou le professionnel, à la recherche d'une notion inconnue, oubliée ou devenue imprécise, pourra la découvrir ou se la remémorer et acquérir ainsi des certitudes ou automatismes, utiles à la rigueur du juriste.

Cette 26^e édition met à nouveau en exergue, par le biais d'encadrés, plus de 200 définitions pour lesquelles l'actualité a été forte au cours de l'année écoulée (réforme des obligations, Loi « J 21 »...).

Les références aux codes, de même que les références aux grands arrêts, permettent aux étudiants de faire le lien entre les définitions, les textes législatifs et la jurisprudence.



ROUY (M.). – [Le critère d'« intégration sociale » dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne.](#) – Mémoire de Master Droit européen des affaires / sous la direction de **Gaëlle Marti**, Professeur. – Lyon : Équipe de Droit International, Européen et Comparé, 2018. – 84 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 16)



SOLDATOS (P.). – [L'Union européenne en trajectoire perturbée. Chroniques d'espoir.](#) – Louvain-la-Neuve : Academia/L'Harmattan, 2018. – 194 p.

Résumé de l'éditeur :

Analyse critique multiniveau de la crise qui secoue l'Union européenne, aux traits diagnostiques et prescriptifs, et à l'adresse d'un vaste éventail de segments de nos sociétés (universitaires, professionnels, décideurs), en quête de clé de lecture d'une actualité européenne obscurcie par les convulsions socio-économiques et politiques de la crise, le déficit du leadership national et européen et ses dérives de populisme, d'europhobie, d'apraxie, le capharnaüm de « recettes » de solutions cacophoniques, la criante procrastination de l'UE devant les conflits régionaux et les flux migratoires.

1.2. Directions éditoriales des membres du CEE

Jean-Sylvestre BERGÉ (⇒ 31 août 2018)

- Coordinateur de la chronique EDIEC trimestrielle « Comptes rendus d'ouvrages », *RTD Eur* (2011-2017).
- Membre du Comité de rédaction de la *Revue internationale de droit comparé* (Société de Législation Comparée).
- Membre de l'Advisory Board, *Spanish Yearbook of International Law*.
- Co-responsable de la chronique de droit européen des contrats (UE – CEDH), *Revue des contrats* (LGDJ ; depuis 2003).
- Responsable de la chronique annuelle « Interactions du droit international et européen », *Journal du droit international* (LexisNexis ; depuis 2009).
- Coordinateur de la Chronique EDIEC annuelle « Jurisprudence judiciaire française intéressant le droit de l'Union européenne », *RTDEur*. (2012-2017).
- Directeur de collection aux éditions Dalloz.
- Membre du comité scientifique de la Mission de Recherche Droit et Justice (GIP Justice – Ministère de la justice et CNRS).
- Membre du comité de pilotage de l'IXXI (Institut rhônalpin des systèmes complexes).
- Membre du conseil scientifique de l'Association française d'économie du droit (AFED).
- Membre du comité scientifique de la collection « Confluences des droits » (UMR DICE 7318, CNRS).
- Membre du comité éditorial de la collection d'ouvrages « Études comparatives » de l'Università degli Studi Roma Tre / dir. Pr Raffaele Torino) depuis 2017.
- Membre du comité éditorial de la revue *Portuguese journal of Police Sciences* / dir. S.R. Costa Chagas Felgueiras (Instituto Superior de Ciencias Policiais e Segurança Interna, République du Portugal – Porto) depuis 2018).

Michaël KARPENSCHIF

- Codirecteur scientifique de l'hebdomadaire *La Semaine juridique*, éd. Administrations et collectivités territoriales, *JCP A* (LexisNexis).
- Membre du Comité de rédaction du mensuel *ACCP (Contrats publics. L'actualité de la commande et des contrats publics)*, Le Moniteur).

Gaëlle MARTI

- Membre du comité de rédaction de la revue *Civitas Europa*.
- Directrice de la Chronique « Étrangers » de *La Semaine juridique*, éd. Administrations et Collectivités territoriales (JCP A).

Hélène SURREL

- Titulaire de la chronique trimestrielle « Conseil constitutionnel et jurisprudence de la Cour EDH », *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*.
- Membre du comité scientifique de la revue [Titre VII](#).

1.3. Articles / Études / Contributions à des ouvrages collectifs

BERGÉ (J.-S.) (⇒ 31 août 2018)

- La X^e session des Ateliers doctoraux itinérants du GDR Réseau Universitaire européen de l'Espace de liberté, sécurité et justice (ELSJ). – *La lettre électronique du CERIC*, juillet 2018.
- Datasphere, Data Flows beyond Control: Challenges for Law and Governance (with S.Grumbach, V. Zeno-Zencovich). – *European Journal of Comparative Law and Governance* 5 (2018). 144-178.
- « Entre concurrence et dialogue des juges : du phénomène à la contrainte de circulation des situations » in *La concurrence des juges en Europe – Le dialogue en question(s)* / dir. P.-Y. Monjal. – *RDUE* 2018, p. 177-186. – « Actes de colloques ».
- « La dimension européenne (UE) de la propriété industrielle en comparaison » in *Un nouveau regard sur la propriété intellectuelle – Acquis et défis de la propriété intellectuelle en Afrique* / dir. F. Diop, A.-E. Kahn, E. Treppoz. – *RFPI* 2018.
- « Rapport conclusif » in *L'inapplication du droit* / dir. R. Le Bœuf, O. Le Bot. – Actes du colloque de l'UMR DICE (7318), Paris : Confluence des droits, 2018.
- « Le contrôle de conventionnalité » in *Précis de culture juridique*. – 2^e éd. / dir. Th. Revet, F.-X. Lucas. – Paris : Lextenso, 2018.
- De l'art et la manière de poser une question préjudicielle à la Cour de justice en droit européen des contrats. – *Rev. des contrats*, n° 2018/2.
- « Reconnaissance mutuelle » et « Confiance mutuelle » dans le discours de la Commission et de la Cour de justice (à propos de l'actualité récente) : entre posture et culture ! – Billet publié sur le blog du GDR CNRS ELSJ : <http://www.gdr-elsj.eu/2018/03/23/liberte-de-circulation/reconnaissance-mutuelle-et-confiance-mutuelle-dans-le-discours-de-la-commission-et-de-la-cour-de-justice-a-propos-de-lactualite-recente/>
- Contextualisation et circulation des situations : approche modale des phénomènes de gestation pour autrui à l'étranger. – *JDI* 2018.1, chr. 1.
- « La Cour de justice de l'Union européenne et les interactions entre les sources internationales et européennes du droit d'auteur », p. 87-101 in : *La réforme du droit d'auteur dans la société de l'information* / dir. A. Bensamoun. – Paris : Mare & Martin, 2018.
- « Les figures du juriste global », p. 315-322 in : *États généraux de la recherche sur le droit et la justice*. – Actes des journées des 30 janv. – 2 févr. 2017 – Paris : Lexis-Nexis 2018.
- La circulation totale au-delà du contrôle : hypothèse de risque invisible. – *RISEO* 2017/2, p. 40-54.
- « Protection internationale et européenne de la propriété intellectuelle. Sources. Principes. Contextes de mise en œuvre ». – Fasc. 572-115 in : *JurisClasseur Droit international* / dir. H. Fulchiron. – 49 p.
- Entretien organisé par l'Alypi (Association lyonnaise du master de Propriété Intellectuelle), févr. 2018 : <https://www.alypi.com/interview-jsb>

CARDON (M.). – « *Intel missa est !* ». Soixante ans de discussions inutiles autour du titre de compétence de la Commission en droit de la concurrence : le critère des effets qualifiés. – *RTDEur.* 2018. 115.

CARPANO (E.).

- Une loi de blocage pour quoi faire ? À propos de la réaction européenne face au rétablissement des sanctions extraterritoriales américaines à l'égard de l'Iran. – *D.* 2018. 2102.
- Retour critique sur la liberté économique dans la jurisprudence de la Cour de justice. – *Ann*

dr. de l'UE 2016, p. 45-84.

– La dynamique dérégulatoire de l'entrave dans le marché intérieur. – *RUE* 2018, n° 616 (mars), p. 140-148.

DEBARD (T.). – « Droit de l'Union européenne et procédure civile ». – *Encyclopédie juridique Dalloz*, juillet 2018.

DURAND (É.).

– « Services d'intérêt économique général ». – Étude. – *Dictionnaire permanent Droit européen des affaires*

– « Le SIEG sous la contrainte du droit du marché intérieur de l'Union ». – *Dictionnaire permanent Droit européen des affaires*, veille permanente, 22 nov. 2018.

FERRARI-BREEUR (Ch.). – L'assurance des objets d'art des personnes publiques. – *Dalloz IP/IT* n° 5, mai 2018, p. 280-285.

JURY (F.).

– Interventions économiques – L'identification du champ d'intervention de l'ARAFER : *bis repetita* pour le contentieux des cars « Macron » ! (CE, 16 févr. 2018). – *JCP A* 2018. Comm. 2337 (10 déc. 2018, n° 49, p. 36s.).

– Le régime des aides d'État : un moteur efficace de la politique fiscale européenne. – *RUE* 2018, n° 620 (juill.-août), p. 427-435.

KARPENSCHIF (M.).

– L'analyse contrefactuelle de « type 2 » en cas d'exposition économique antérieure ou la systématisation d'une nouvelle méthode de qualification d'une aide d'État (avec F. Gagnaire). – *RLC* 2018/77. 3479 (nov. 2018, p. 28-44).

– Chronique Droit des aides d'État. Décisions du 1^{er} mai au 31 août 2018 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. 2253 (8 oct. 2018, n° 40, p. 21-30).

– « L'avènement du Private enforcement en droit des aides d'État », p. 477-493 in : *L'Europe au présent ! Liber amicorum Melchior Wathelet /* dir. P. Paschalidis, J. Wildemeersch. – Bruxelles : Bruylant, 2018. – 992 p.

– Droit des aides d'État. Décisions du 1^{er} janvier au 30 avril 2018 (Chronique avec J.-L. Sauron). – *JCP A*. 2018. 2218 (juillet-août 2018, n° 30-34, p. 19-29).

– Note ss CJUE, 13 sept. 2017, aff. C-329/15 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 10-11.

– Note ss CJUE, 9 nov. 2017, *TV2 Danmark*, aff. C-649/15 P, *Com. c/ TV2 Danmark*, aff. C-656/15 P, *Viasat Broadcasting*, aff. C-657/15 P (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 11.

– Note ss Trib. UE, 26 sept. 2017, aff. T-138/15 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 11-12.

– Note ss Trib. UE, 28 nov. 2017, aff. T-254/16 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 12-13.

– Note ss CJUE, 20 déc. 2017, aff. C-70/16 P (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 13.

– Note ss CJUE, 20 sept. 2017, aff. C-300/16 P (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 13-14.

– Note ss Trib. UE, ord., 11 oct. 2017, aff. T-170/16 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 14-15.

– Note ss CJUE, 25 déc. 2017, aff. C-467-15 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 15.

- Note ss Trib. UE, 17 nov. 2017, aff. T-263/15 14 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 15.
- Note ss Trib. UE, 12 sept. 2017, aff. T-671/14 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 15-16.
- Note ss CJUE, 13 sept. 2017, aff. C-591/14 16 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 16.
- Note ss CJUE, 9 nov. 2017, aff. C-481/16 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 16.
- Note ss CE, 24 nov. 2017, req. 403183 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 16-17.
- Note ss CE, 15 déc. 2017, req. 408550 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2136, p. 17.
- Chronique Droit des aides d'État. Décisions du 1^{er} mai au 30 août 2017 (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2018. Chr. 2052 (p. 16-21).

LAHOUAZI (M.).

- Arrêt *Commission c/ France et IFP Énergies nouvelles*. – *RDUE* 2018. 290-296.
- Arbitrage et personnes publiques : une dérogation supplémentaire. Retour sur l'article 6 de la loi du 26 mars 2018 relative à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. – *Dr. adm.* 2018. Étude 11 (nov. 2018, n° 11, p. 15s.).
- Privatisation vs nationalisation : faut-il choisir son camp ? Réflexions à partir d'une comparaison franco-britannique de l'exploitation du transport ferroviaire de voyageurs (avec A. Antoine). – *AJDA* 2018, p. 1758-1764 (24 sept., n° 31).
- « Droit des aides d'État et Brexit : de la continuité dans la rupture. À propos de la lettre du Gouvernement du 28 mars 2018 ». – *L'Observatoire du Brexit* (<https://brexit.hypotheses.org/>), 26 avril 2018.
- La réparation du préjudice subi par les acheteurs du fait des pratiques anticoncurrentielles dans les marchés publics : le nouveau régime du *private enforcement* ». – *JCP A* 2018. 2123.
- L'arrêt *Achmea* ou les dissonances entre l'arbitrage d'investissement et le droit de l'Union européenne. Comm. ss CJUE, Gde Ch., 6 mars 2018, *Slowakische Republik c/ Achmea BV*, aff. C-284/16. – *RDUE* 2018. 617.

LE BAUT-FERRARESE (B.). – « Énergies marines renouvelables et protection des paysages », p. 111-155 in *Le patrimoine maritime : entre patrimoine culturel et patrimoine naturel*. – Actes du Colloque, Brest, 23-24 juin 2016 / dir. N. Boillet, G. Goffaux Callebaut. – Paris : Pedone, 2018. – 214 p.

LEKKOU (E.). – Vers un nouveau code de la commande publique : l'obligation de mettre en concurrence les titres d'occupation du domaine public. – *JCP A* 2018. Étude 2003 (p. 1-6).

MARTI (G.).

- La qualification de crime international autorise l'extradition (CE, 18 juin 2018). – *JCP A* 2018. 2272.
- Conditions du transfert de l'asile en France (CE, 18 juin 2018). – *JCP A* 2018. 2271.
- Prorogation du délai de recours en révision en matière d'asile en cas d'entretien préalable (CE, 6 juin 2018). – *JCP A* 2018. 2270.
- Refus de transmission d'une QPC relative à l'assignation à résidence des dublinés (CE, 1^{er} juin 2018). – *JCP A* 2018. 2269.
- Absence de droit général et absolu d'accès au territoire français (CE, 11 avr. 2018). – *JCP A* 2018. 2268.
- L'assignation à résidence n'est pas un enfermement à domicile (CE, 11 avr. 2018). – *JCP A*

2018. 2267.

– Extension du droit au logement opposable au conjoint de réfugié (CE, 30 mars 2018). – *JCP A* 2018. 2266.

– Demande d’aide juridictionnelle et prorogation du délai de recours devant la CNDA (CE, 9 mars 2018). – *JCP A* 2018. 2265.

– Rétention des dublinés avant et après la loi du 20 mars 2018 (CE, 5 mars 2018, CE, 16 avr. 2018). – *JCP A* 2018. 2264.

– Recevabilité de la demande de réexamen du droit à l’asile (CE, 26 janv. 2018). – *JCP A* 2018. 2263.

– Compétence du juge de l’asile : des précisions (CE, 17 janv. 2018). – *JCP A* 2018. 2262.

– L’exclusion de la qualité de réfugié pour « agissements contraires aux buts et principes des Nations-Unies » : une notion aux contours stricts et au maniement encadré (CE, 11 avr. 2018). – *JCP A* 2018. 2261 (15 oct. 2018, n° 41, p. 31-36).

– Société civile vs citoyenneté européenne : réflexions sur les structures de légitimation de l’UE. – *Civitas Europa*, n° 1/2018 (vol. 40).

– L’office du juge de l’asile statuant sur la cessation du statut de réfugié. – *JCP A* 2018. 2090.

– Absence de droit au visa au titre de l’asile. – *JCP A* 2018. 2089.

– Les titulaires du pouvoir de police général face à la Lande de Calais. – *JCP A* 2018. 2088.

– Illégalité des mesures de transfert anticipées et de la rétention anticipée du demandeur d’asile « dubliné ». – *JCP A* 2018. 2087.

– Contentieux combiné du refus de séjour et de l’OQTF. – *JCP A* 2018. 2086.

– Demande d’aide juridictionnelle et délai de recours. – *JCP A* 2018. 2085.

– Demande d’asile et rétention administrative. – *JCP A* 2018. 2084.

– L’ouverture de la protection subsidiaire aux étrangers en cas de « violence aveugle » sur leur trajet de retour. – *JCP A* 2018. 2083.

ROBERT (L.).

– « L’action internationale de l’Union européenne en matière de lutte contre les polluants atmosphériques », p. 307-327 in *La dimension environnementale de l’action extérieure de l’Union européenne* / dir. J. Auvret-Finck. – Paris : Pedone, 2018.

– « L’impact du Brexit sur les institutions de l’Union européenne », p. 143-157 in *Le Brexit dans toutes ses dimensions* / dir. B. Barraud. – Paris : L’Harmattan, 2018. – 210 p.

– « Le Conseil de sécurité et le trafic illicite de migrants : le rôle de l’Union européenne », p. 111-139 in *Le Conseil de sécurité des Nations Unies et la mer / United Nations Security Council and the Sea* / dir. K. Neri. – Naples : Editoriale Scientifica, 2018. – 320 p.

– Clauses Molière Acte III : les faux-semblants du Conseil d’État. – *JCP A* 2018. Comm. 2043.

SOLDATOS (P.).

– L’« introuvable » mécanisme de protection du citoyen européen face aux violations, par son État, de l’acquis démocratique fondé sur les valeurs sociétales de l’Union européenne : réflexions d’actualité préoccupante. – [Fenêtre Europe](#), 22 nov. 2018.

– L’Union européenne de l’interdépendance économique et son déficit de construction politique et de défense de l’idéal humaniste suprême de l’Europe : l’urgence de réviser son paradigme intégratif originel. – [Fenêtre Europe](#), 24 sept. 2018.

– En quête de lecture réaliste de l’impasse européenne et de reprise du paradigme pour une autre Europe. – [Fenêtre Europe](#), 9 mai 2018.

– L’actualité du discours politique de refondation de l’UE : Espoir ou illusion ? – [Fenêtre Europe](#), 21 févr. 2018.

– L’érosion croissante de la gouvernance supranationale de l’UE : dérive d’intégration et

impératif de refondation. – *Rev. de l'Union européenne (RUE)*, févr. 2018, n° 615, p. 78-86.
– Quelle refondation du paradigme de mise en commun des souverainetés dans l'Union européenne ? – <https://blogdroiteuropeen.com/>.

SURREL (H.).

- Droit à la liberté d'expression – Responsabilité d'un portail d'actualité en raison de l'affichage d'un hyperlien (Cour EDH, 4 déc. 2018, *Magyar Jeti Zrt c/ Hongrie*, n° 11257/16). – *JCP G* 2018. Act. 1385.
- « Le juge de l'Union et le droit au respect de la vie privée » in [Vie privée : quelle protection par quel juge ?](#) / dir. V. Goesel-Le Bihan. – 2018 : <https://transversales.org/2017>.
- Note ss Cour EDH, 11 oct. 2018, *Osmanyany et Amiraghyany c/ Arménie*, n° 71306/11. – *JCP G* 2018. Act. 1122.
- Note ss Cour EDH, Gde Ch., 15 nov. 2018, *Navalnyy c/ Russie* n° 29580/12s. – *JCP G* 2018. Act. 1315.
- Chr. Conseil constitutionnel et jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. – [Titre VII](#), n° 1, sept. 2018.
- Droit à la liberté d'expression – Interdiction de publication et diffusion d'ouvrages « extrémistes ». – Note ss Cour EDH, 28 août 2018, *Ibragim Ibragimov e.a. c/ Russie*, n° 1413/08 et 28621/11. – *JCP G* 2018. Act. 991 (n° 39, 24 sept. 2018).
- La contribution de la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme à l'effectivité de la protection des données personnelles. – *RDH* 2018, p. 879-889.
- Droit à l'effacement et liberté de la presse. Note sous Cour EDH, 28 juin 2018, *M. L. et W. W. c/ Allemagne*, n° 60798/10 et 65599/10. – *JCP G* 2018. Act. 869 (n° 30-35, juill. 2018).
- « La Grande chambre joue-t-elle son rôle régulateur dans la détermination des limites de la liberté d'expression ? » – *Les droits de l'homme à la croisée des droits. Mélanges en l'honneur du professeur Frédéric Sudre*. – Paris : LexisNexis, 2018. – 860 p.
- Le Conseil constitutionnel français face à la répression de la négation de crimes de génocide : une jurisprudence dans l'impasse ? – *RTDH* 2018. 365.
- Chr. Conseil constitutionnel et jurisprudence de la Cour EDH. – *NCCC*, n° 59, avr. 2018, p. 147-156.
- Comm ss Cour EDH, 7 juin 2018, *O'Sullivan McCarthy Mussel Development Ltd c/ Irlande*, n° 44460/16. – *JCP G* 2018. Act. 745.
- Comm ss Cour EDH, 22 mai 2018, *Zelenchuk et Tsytsyura c/ Ukraine*, n° 846/16 et 1075/16. – *JCP G* 2018. Act. 682.
- Comm ss Cour EDH, 19 avril 2018, *Ottan c/ France*, n° 41841/12. – *JCP G* 2018. Act. 549.
- Comm ss Cour EDH, 21 mars 2018, *Aleksandr Aleksandrov c/ Russie*, n° 14431/06. – *JCP G* 2018. Act. 432.
- Brûler la photographie d'un couple royal relève de la liberté d'expression. Note sous Cour EDH, 13 mars 2018, *Stern Taulats et Roura Capellera c/ Espagne*. – *JCP G* 2018. Act. n° 361.
- Encadrement du recours à une caméra cachée. Note sous Cour EDH, 22 févr. 2018, *Alpha Doryforiki Tileorasi Anonymi Etairia c/ Grèce*. – *JCP G* 2018. Act. n° 291.
- Il est possible d'utiliser des symboles religieux dans des publicités. Note sous Cour EDH, 30 janv. 2018, *Sekmadienis Ltd c/ Lituanie*. – *JCP G* 2018. Act. n° 222.
- Liberté d'expression des fonctionnaires et obligation de réserve. Note sous Cour EDH, 9 janv. 2018, *Catalan c/ Roumanie*. – *JCP G* 2018. Act. n° 83.
- Chr. Conseil constitutionnel et jurisprudence de la Cour EDH. – *Les Nouveaux Cahiers du CC*, janv. 2018, n° 58, p. 133-144.

1.4. Comptes rendus d'ouvrages

BERGÉ (J.-S.) (⇒ 31 août 2018)

– Compte rendu de : Micklitz (H.-W.), Sieburgh (C.). – *Primary EU Law and Private Law Concepts*. – Anvers : Intersentia, 2017. – 225 p. – ISBN : 9781780684529 ; Van Leuken (R.). – *Private Law and the Internal Market*. – Anvers : Intersentia, 2017. – 208 p. – ISBN : 9781780684666. – *ERPL (European Review of Private Law)* 2018 (3).

– Compte rendu de : Platsas (A.E.). – *The Harmonisation of National Legal Systems - Strategic Models and Factors*, Edward Elgar, 2017. – ISBN : 9781786433282. – 288 p. ; W. Kuan Hon. – *Data Localization Laws and Policy. The EU Data Protection International Transfers Restriction Through a Cloud Computing Lens*. – Edward Elgar, 2017. – ISBN : 9781786431967. – 488 p. – *JDI* 2018/2.

– Lectures d'ici et d'ailleurs (II) : La gestion des risques dans tous ses états (comptes rendus de : M. Weimer, A. de Ruijter (eds), *Regulating Risks in the European Union - The Co-production of Expert and Executive Power*, Bloomsbury, 2017, 266 p. – E. Falla, *La réparation des dommages de masse - Propositions visant à renforcer l'efficacité de l'action en réparation collective*, Larcier, 2017, 812 p. – C. Cheneviere, *Le système d'échange des quotas d'émission de gaz à effet de serre*, Larcier 2018, 497 p.) – Rubrique Bibliographie, *LPA*, 2018.

– Compte rendu libre sur P. Baldwin. – *The Copyright Wars – Three Centuries of Trans-Atlantic Battle*. – Princetown U.P., 2014. – [Blog « Droit & Pluriel »](#), janv. 2018.




– Lectures d'ici et d'ailleurs (I) : À l'heure du Brexit. – Compte rendu de M. Dougan (ed.). – *The UK after Brexit*. – Anvers : Intersentia, 2017. – 324 p. ; Ch. Bahurel, E. Bernard, M. Ho-Dac (dir.). – *Le Brexit. Enjeux régionaux, nationaux et internationaux*. – Bruxelles : Bruylant 2017. – 384 p. – *LPA*, 2018, n° 22, rubr. Bibliographie et billet sur le site du GDR ELSJ : <http://www.gdr-elsj.eu/>.

SURREL (H.).

– Compte rendu de R. Tinière /dir. – *Question prioritaire de constitutionnalité et droit européen des droits de l'homme. Entre autonomie et convergence*. – Wavre : Némésis-Anthémis, 2017 – Coll. Droit et justice. – 212 p. – ISBN : 9782-8072-0293-1. – [RTDEur. 2018/3](#), p. VII-IX.

– Compte rendu de L. Burgorgue-Larsen / dir. – *La Charte des droits fondamentaux saisie par les juges en Europe*. – Paris : Pedone, 2017. – Coll. Cahiers européens n°10 – 715 p. – EAN : 9782233008244. – [RTDEur. 2018/3](#), p. IX-X.

2. RÉSEAUX ET PROGRAMMES SCIENTIFIQUES : La Chaire Jean Monnet DMOCRIS

	Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union
Projet DMOCRIS : Démocratie et intégration dans une Europe en crise	Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union 
Titulaire de la Chaire : Pr. Éric Carpano Référence : 587011-EPP-1-2017-1-FR-EPPJMO-CHAIR Financement : 50 000 euros Durée : 3 ans	

Présentation :

À l'heure où le projet européen est en crise et où les démocraties européennes sont traversées par des tentations nationalistes et populistes, il est plus que jamais nécessaire de replacer l'Europe au centre de l'espace public. Tel est l'un des objectifs de cette Chaire en offrant un support institutionnel et financier pour la promotion de l'idée européenne au moyen de différentes actions de **formation (I)** et de **recherche (II)** en région Auvergne-Rhône-Alpes en collaboration avec des partenaires locaux, nationaux et européens (Espagne, Hongrie, Italie).

I. Une formation européenne attractive, de qualité et diversifiée pour tous

La formation aux questions européennes est la première étape de la reconquête de l'espace public. Nous souhaitons, eu égard aux problématiques développées, consolider, professionnaliser, renouveler, ouvrir et diversifier davantage cette offre de formation aux questions européennes.

1.1. Consolidation de la formation européenne par l'amélioration et l'approfondissement de la formation

La Chaire Jean Monnet doit permettre de consolider la formation existante en assurant sa pérennisation et son approfondissement et de redynamiser la formation par sa professionnalisation, sa diversification, et le renouvellement des méthodes.

1.1.1. Cohérence et continuité d'un enseignement d'excellence en droit européen

L'un des objectifs de la Chaire est de garantir l'excellence de la formation en droit européen. L'ensemble des enseignements en droit européen, répartis entre la 1^{ère} (L1) et la 5^{ème} année (M2) seront coordonnés par le comité de pilotage et de suivi de la Chaire afin de garantir la cohérence et la continuité du contenu de ces enseignements de telle sorte que tous les étudiants sortant de l'Université Lyon 3 aient reçu une formation suivie en droit européen :

- élaboration collective d'un programme commun
- articulation commune des enseignements

- détermination collective des modalités d'évaluation
- échanges pédagogiques entre les enseignements de droit européen dans le cadre du comité de pilotage et suivi
- partage des expériences entre les étudiants de différents niveaux (L1 à M2).

1.1.2. Pérennisation de la formation

Au cours des dernières années, le droit européen a servi de variable d'ajustement dans de nombreuses spécialités de droit en étant en priorité frappé par une diminution de son volume horaire. Jusqu'en 2016, il existait deux Masters 2 de droit européen : l'un à visée professionnelle (30 étudiants) et l'autre à visée recherche (10 étudiants). Les deux diplômes ont fusionné à la rentrée 2016.

1.1.3 Professionnalisation de la formation

Nous souhaitons renforcer l'attractivité de nos formations en droit européen en proposant un enseignement plus professionnalisant qui passera par la création de deux modules d'enseignement nouveaux dans le master 2 :

- **un séminaire d'insertion professionnelle de 15h** qui doit permettre de faire intervenir des praticiens du droit européen et des politiques européennes ;
- **un séminaire de clinique de droit européen de 15h** qui doit permettre d'encadrer les étudiants dans la participation à une clinique de droit européen en partenariat notamment avec le Groupement d'information et de soutien des immigrés (GISTI) et la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDE) et / ou à des concours européens de plaidoirie (European Law Moot Court / Concours Rousseau).

1.1.4. Renouvellement des méthodes d'enseignement

Le droit européen est, en tant qu'objet original, un laboratoire d'expérimentation des nouvelles formes de normativités. Il doit aussi être prétexte à de nouvelles formes d'enseignement si l'on veut assurer son attractivité et sa diffusion au-delà du cercle restreint des spécialistes :

- favoriser en présentiel l'apprentissage pratique par la mise en situation, l'initiation à la recherche et la pédagogie inversée ;
- introduire un enseignement clinique visant à faire travailler les étudiants sur des cas réels en collaboration avec des ONG ou des cabinets d'avocat ;
- expérimenter un enseignement libre et gratuit, en ligne, accessible non seulement aux étudiants du Master de droit européen mais également à un public plus large : les séminaires de l'Europe en contexte seront filmés et mis en ligne pour être accessibles au plus grand nombre (podcasts des séminaires, vidéos en ligne de cours) : l'objectif est de créer un MOOC Questions européennes pour le grand public d'ici la rentrée 2020 sur la base de ces différents supports.

1.1.5 Diversification de la formation européenne : *L'Europe en contexte*

À l'heure actuelle, nos enseignements en droit européen sont exclusivement centrés sur la seule dimension juridique. La complexité du processus d'intégration européenne et les différentes figures de la crise européenne démontrent qu'il n'est plus possible de penser l'intégration européenne au seul prisme du phénomène juridique. Une approche contextuelle du droit européen est plus que jamais nécessaire.

La création d'un séminaire « **Europe en contexte** » de 16h déclinera une problématique transversale, d'un point de vue pluridisciplinaire, au travers de la participation de différents intervenants. Pour plus de cohérence entre la recherche et la formation, ce séminaire transversal s'inscrira dans la thématique annuelle de travail de la Chaire : par exemple, pour l'année 2017-2018,

la sous-thématique annuelle retenue est « Identités et intégration » et le séminaire comportera 8 interventions de 2h sur ce thème en lien avec les recherches menées par les membres de l'équipe. Cet enseignement doit faire le lien entre la recherche et l'enseignement en servant de support à la diffusion généraliste des recherches menées dans le cadre des thématiques annuelles.

1.2. Formation continue : Ouverture de la formation européenne vers la société civile (Activités supplémentaires)

Le deuxième objectif de formation de la Chaire Jean Monnet est la diversification de la formation aux questions européennes et son ouverture vers la société civile. Le projet européen souffre singulièrement d'un déficit de pédagogie ce qui affecte résolument la place de l'idée européenne dans l'espace public. Trois actions spécifiques seront financées par la Chaire Jean Monnet :

- Un **cycle de formation de 20h** en partenariat avec le Rectorat de Lyon à destination des enseignants du secondaire (collège et lycée) sur les questions européennes (à partir de septembre 2018)
- Un **cycle de biennale (2017-2018 et 2019-2020)** : conférences de 20h sur l'Europe, accessible aux adultes sans condition de diplôme dans le cadre de la formation continue Lettres/Langues/Philosophie. Cet enseignement fera également le lien entre la recherche et l'enseignement en servant de support à la diffusion généraliste des recherches menées dans le cadre des thématiques annuelles.
- Une **journée sur « L'état de l'Union »** en partenariat avec la presse locale, les médias locaux (Euronews et Télévision Lyon Métropole) et les collectivités territoriales.

1.3. Université d'été visant à l'intégration des doctorants : séminaire doctoral d'été (début juillet)

– Incubateur de recherche en partenariat et en alternance avec l'Università di Napoli-Parthénope

Pendant près de 25 ans l'Université Jean Moulin Lyon 3 a organisé une Université européenne d'été sur l'Europe. Le professeur Eric Carpano en fut le directeur de 2008 à 2011. Par manque de moyens financiers, cette université d'été a été interrompue en 2011. Il s'agit de relancer ce projet en le réorientant vers un séminaire doctoral d'été et la constitution d'un réseau européen de jeunes chercheurs. Cette université doctorale d'été aura lieu en alternance entre Lyon et Naples.

Ces activités de formation seront appuyées par la publication d'un **ouvrage généraliste sur les *Grandes notions du droit européen***, PUF, Paris (septembre 2019/septembre 2020) réalisé en collaboration avec Eric Carpano, Gaëlle Marti et Bernadette Le Baut-Ferrarese.

II. Soutenir une recherche d'excellence sur le thème « Démocratie et intégration dans une Union en crise »

Le second volet de la Chaire DMOCRIS vise à soutenir une **recherche d'excellence sur le thème de la crise de la démocratie et de l'intégration en Europe**. Cette recherche vise trois objectifs :

- Approfondir les connaissances liées au développement de l'intégration européenne dans le cadre des crises nationales et européennes de la démocratie et de l'intégration ;
- Construire un réseau de partenaires visant à la constitution d'un pôle d'expertise européen sur la crise démocratique et de l'intégration (D-CrisNet : democris network) ;
- Associer et intégrer les jeunes chercheurs (doctorants) dans ce réseau européen.

Ces recherches donneront lieu à différents types de **manifestations scientifiques** :

- colloques internationaux ;
- ateliers de recherche ;
- conférences ;
- séminaires doctoraux.

Cette recherche s'articulera autour de **trois sous-thèmes** distincts au cours des trois années de la durée de la Chaire :

- **Identités et intégration (2017-2019)** : Ce projet vise à confronter la résurgence des revendications identitaires nationales avec la possibilité de construire une identité européenne qui servirait de catalyseur à l'intégration européenne. Ces revendications identitaires (indépendantistes, autonomistes, nationalistes) sont sources de fragmentation de l'Union alors même que l'Union tente de s'imposer comme une puissance dans l'ordre international. Dans le cadre de cette recherche il s'agit ainsi d'interroger l'avenir de la construction européenne dans un espace fragmenté et pluriel et de réfléchir à des modèles alternatifs pour repenser l'unité dans la diversité. Ce thème « Identités et intégration » (IDTCRIS) sera également le support d'un **Projet Jean Monnet** par ailleurs présenté en partenariat avec la CASA de VELASQUEZ (Madrid) et l'Università di Napoli-Parthenope (Italie). Ce thème sera décliné dans le cadre de trois séminaires organisés à Madrid, Naples et Budapest et un colloque final à Lyon.
- **Migrations et citoyenneté (2018-2019)** : Le thème vise à appréhender la crise migratoire en Europe dans le contexte plus large de la crise de l'intégration européenne et des questions qu'elle soulève, du point de vue institutionnel, juridique et politique, en termes d'identité, de solidarité et de citoyenneté. (colloque automne 2019)
- **Démocratie et marché (2019-2020)** : Il s'agit d'interroger dans le contexte de la crise économique et budgétaire européenne l'articulation des exigences de démocratie et de marché dans la construction européenne. (colloque printemps 2020)

Ces différentes thématiques donneront lieu à la publication de **deux ouvrages** :

- *L'exception en droit de l'Union européenne*, actes du colloque d'octobre 2017, parution en 2019 (Presses universitaires de Rennes).
- *Quel État de droit dans une Europe en crise ?*, actes du colloque d'octobre 2018, parution en 2019 en ligne à la [Revue des droits et libertés fondamentaux](#) (RLDF).

Programme Erasmus+ | Activités Jean Monnet | Chaires Jean Monnet

Une chaire Jean Monnet est un poste d'enseignement spécialisé dans les études sur l'Union européenne pour les professeurs d'université. Chaque chaire Jean Monnet ne peut être occupée que par un seul professeur, qui doit dispenser au minimum 90 heures d'enseignement par année universitaire sur une période de trois années consécutives. En outre, le titulaire de la chaire doit effectuer au moins une activité supplémentaire par année universitaire.

Ce qui est soutenu

Activités principales (minimum 90 heures par année universitaire)

- approfondir l'enseignement dans le domaine des études européennes dans le cadre du programme officiel d'un établissement d'enseignement supérieur;
- fournir un enseignement approfondi sur les questions européennes aux futurs professionnels de domaines de plus en plus recherchés sur le marché du travail.

Activités supplémentaires

- dispenser un enseignement/des conférences à des étudiants d'autres départements (par exemple architecture, médecine, etc.) pour mieux les préparer à leur future vie professionnelle ;
- encourager, conseiller et encadrer la nouvelle génération d'enseignants et de chercheurs sur les sujets européens ;
- conduire, contrôler et superviser la recherche sur des sujets européens pour d'autres niveaux d'enseignement, tels que la formation des enseignants et l'enseignement obligatoire ;
- participer à des conférences, séminaires/webinaires, ateliers, etc. ciblant les décideurs politiques aux niveaux local, régional et national, ainsi que la société civile.

Soutien disponible

Le montant maximal de la subvention s'élève à **50 000 EUR**. Ce montant peut représenter au maximum **75 %** du coût éligible total de la chaire Jean Monnet.

3. OPÉRATIONS SCIENTIFIQUES : SUIVI 2017 ET ORGANISATION 2018

3.1. Colloques, workshops, journées d'études, ateliers de recherche et conférences

3.1.1. Suivi 2018 des opérations organisées en 2017



12 et 13 octobre 2017 – UJML3, Amphi Huvelin
L'exception en droit de l'Union

Colloque organisé par le CEE, avec le soutien de l'EDIEC, de l'EDD et du SGR (dir. sc. : E. Carpano, G. Marti).



Les actes paraîtront en 2019 aux [Presses universitaires de Rennes](#).

3.1.2. Colloques, workshops, journées d'études, ateliers de recherche et conférences organisés en 2018



10 janvier 2018 – UJML3, Amphi Huvelin
Les droits fondamentaux à la merci du dialogue des juges

Conférence de spécialité EDD, IDEA, CEE du Professeur Constantin Yanakopoulos (dir. sc. : M. Karpenschif).



15-18 février 2018 – Lucerne (Universität Luzern)
European Law Moot Court, finale régionale

Thomas Buttin, Maria-Cristina Dinu, Inès Filali et Mathieu Rouy, étudiants en *M2 Droit européen des affaires*, entraînés et accompagnés par **Gaëlle Marti et Yassine Chattout**, ont été qualifiés pour la finale régionale qui a lieu à Lucerne, du 2 au 5 février 2018, au terme de laquelle ils se sont inclinés. L'*European Law Moot Court* est le concours de plaidoiries en droit européen le plus prestigieux au monde. Tous les ans, une centaine des meilleures universités participent à quatre finales régionales. Il s'agit d'un concours bilingue – français et anglais. Le CEE apporte à l'organisation du concours un soutien pédagogique et financier.

Case 2017/2018: [*BrickUp SRL v The Ministry of Defence \(M-530/17\)*](#).



17 mars 2018 – UJML3, Amphi Huvelin
*Déficit démocratique de l'Union européenne.
Quel rôle pour les partis politiques ?*

Colloque organisé par l'Union des fédéralistes européens, avec le soutien de l'EDIEC, du CEE et de la Chaire Jean Monnet DMOCRIS.



Les actes sont parus : [*Déficit démocratique de l'Union européenne. Quel rôle pour les partis politiques ?*](#) – Lyon : Presse fédéraliste, UEF Rhône-Alpes, 2018. – 153 p.



12-13 avril 2018 – (Barcelone, Universitat Pompeu Fabra-Campus de la Ciutadella, Sala Auditori Mercè Rodoreda)
*Intégration, fédéralisme, sécessionnisme :
approches comparées des dynamiques territoriales dans l'Union européenne*

Colloque organisé par **É. Carpano**, M. Sanjaume-Calvet et A. Sfez (**Casa de Velazquez**), avec le soutien de la Chaire Jean Monnet DMOCRIS et du CEE.



24 avril 2018 – UJML3, Amphi Huvelin
L'énergie dans tous ses États. Regards croisés France-Allemagne



Journée d'études organisée par le **Consortium Pau Droit Énergie**, avec le soutien du **CEE** (dir. sc. : **B. Le Baut-Ferrarese**).

Les communications du colloque sont en ligne

Merci au PAPN de Lyon 3 : <https://webtv.univ-lyon3.fr/channels/rencontresconsortium/>.



1^{er} juin 2018 – UJML3, Salle Caillemer
Les robots : quel(s) code(s) de conduite. État des lieux




Colloque organisé par l'équipe du **Bourgeon Junior LEXOID** de l'**EDIEC** (dir. sc. : **Julie Grangeon**), avec le soutien du **CEE**.



11 et 12 octobre 2018 – UJML3, Amphi Huvelin
Quel État de droit dans une Europe en crise ?

Colloque organisé par le **CEE** en partenariat avec l'**Équipe de droit public de Lyon** et la **Casa de Velázquez** (Programme IDENTITÉS) / dir. sc. **Éric Carpano** et Marie-Laure Basilien-Gainche, avec le soutien de la **Commission européenne (Chaire Jean Monnet Dmocris)**, de l'**IUF**, de la **Mission de recherche Droit et Justice**, de l'**EDIEC** et de la **Commission Recherche de Lyon 3**.

Les vidéos des communications sont [en ligne](#) 
 Merci au PAVM de Lyon 3.



Les actes paraîtront en ligne à la **Revue des droits et libertés fondamentaux** (RLDF) en septembre 2019.

30 novembre 2018 – Université
Les évolutions de la fiscalité

de Nice (Trotabas, Salle du Conseil)
européenne en matière de R&D

Journée d'étude internationale organisée par le **CERFF** (dir. sc. Georges Cavalier), avec le soutien du **CREDIP**, du **CEE** et de la **Chaire Dmocris**.

3.2. Communications à des colloques, journées d'études, conférences et séminaires

BERGÉ (J.-S.) (⇒ 31 août 2018)

- Communication. – Séminaire de droit international privé *Droits humains confrontés à la modélisation des mobilités transnationales* du Cycle de séminaires sur le thème « Interstices de transnationalité et protection des droits humains » / dir. sc. D. Porcheron, J. Lelieur, M. Schmitt. – Strasbourg : Université – CDPF – DRES, juin 2018.
- « La normativité au pluriel : dépasser le prisme de la concurrence, construire des méthodes de combinaison ». – Communication. – Colloque *Concurrence des normativités*, CERSA (Paris II), GREGHEC (HEC, Paris), Centre Perelman (ULB, Bruxelles) et ETHICS (ICL, Lille) / dir. sc. M. Bozzo-Rey, A. Brunon-Ernst, Th. Perroud, A. Van Waeyenberge. – Paris : Université Panthéon-Assas, juin 2018.
- « Propos conclusifs ». – Communication. – *6^e Matinale de droit bancaire et financier : 10 ans de crise financière : quelles évolutions du droit ? Quelles perspectives ?* / dir. sc. M. Teller. – Nice : Université Côte d'Azur – UMR GREDEG, juin 2018.
- « Global and transnational law: the resources of the methodological tandem contextualization-circulation ». – Présentation. – First annual seminar *Global Law / Transnational Law: What is global / transnational law ? An approach by methods* / org. J.-L. Halpérin, G. Lhuillier, J.-S. Bergé. – Paris : ENS; IUF, FMSH, mai 2018.
- « Les prédictions relatives à la Cour de justice de l'Union européenne ». – Séminaire. – Paris : Université Panthéon-Assas – IP Assas, mai 2018.
- « Les intersections de l'ELSJ : questions d'actualité ». – Communication. – Ateliers du GDR CNRS ELSJ *Le juge national dans l'ELSJ* / dir. sc. N. Rubio. – Aix-en-Provence : AMU (CERIC), mai 2018.
- « Lieux et formes des rapports pouvoirs privés économiques et ordre public économique ». – Communication. – Journée de Droit économique de l'École de droit économique de Nice *Pouvoirs privés économiques et ordre public économique* / dir. sc. P. Reis. – Nice : Université Nice Sophia Antipolis, GREDEG. – avril 2018.
- « Libres propos : qui contrôle quoi ? ». – Communication. – Symposium de la Chaire Francqui International Professor décernée au professeur François Crépeau *Contrôles et hospitalités vers des politiques migratoires qui renforcent la démocratie contemporaine* / dir. sc. J.-Y. Carlier et S. Sarolea. – Bruxelles : mai 2018.
- « L'approche modale de la circulation : questionnement sur le droit des transports et ses évolutions ». – Présentation et discussion du projet IFITIS. – Lyon : Université Lumière Lyon 2 – EA DCT / dir. I. Bon-Garcin, mars 2018.
- Discussion on “Analytical understanding of the discourse of the law and the lawyers on « free movement » in time of Brexit”. – *Meetings on the IFITIS research project*. – Oxford : Institute of European and Comparative Law, mars 2018.
- Séminaire doctoral de présentation et de discussion du projet IFITIS. – Louvain-la-Neuve : UCL, Global College of Law, mars 2018.
- ● « [L'illusion du contrôle : ces circulations qui échappent à notre contrôle](#) ». – Conférence. – Cycle de conférences *Questions de société*. – Lyon : Université Jean Moulin Lyon 3, (BU), 27 mars 2018.
- ● « [Les circulations de la technosphère et le droit](#) ». – Communication. – Colloque international *Technosphère et droit : nouveaux phénomènes, nouvelles épistémologies*. – Lyon : Université Jean Moulin Lyon 3, IUF, EDIEC, CREDIP, IXXI, mars 2018.
- « La place et le dépassement des libertés économiques de circulation » (avec S. Harnay). – Conférence. – Cycle de conférences sur *Les libertés de circulation au-delà de l'économie* /

coord. A. Boujeka. – Paris : Université de Paris Nanterre – CEJEC – CRDP – FIND, janv. 2018.

CARPANO (E.).

- ● [L'État de droit, un modèle européen ?](#) – Présidence de table ronde. – *Colloque Quel État de droit dans une Europe en crise.* – Lyon : CEE, 11-12 oct. 2018.
- ● [L'État de droit en Europe, les figures de la crise.](#) – Communication. – *Colloque Quel État de droit dans une Europe en crise.* – Lyon : CEE, 11-12 oct. 2018.

CRAVAREZZA (A.).

- Du bon usage de la critique (avec **J. Grangeon**). – Communication. – *Journée de la Jeune Recherche.* – Nice : CEDECE, 19 oct. 2018.
- ● [L'État de droit et la lutte contre le terrorisme.](#) – Communication. – *Colloque Quel État de droit dans une Europe en crise.* – Lyon : CEE, 11-12 oct. 2018.
- Quelle méthodologie pour la jeune recherche (avec **J. Grangeon**). – Communication. – *Atelier Jeune doctrine.* – *Colloque Les bases conceptuelles du droit de l'Union européenne.* – Tours : CEDECE, 15 juin 2018.

FERRARI-BREEUR (Ch.).

- « Le cas spécifique des meubles ». – Communication. – Colloque *Bail emphytéotique et monuments historiques* (Institut Droit Éthique Patrimoine (IDEP), Institut d'Études de droit public (IEDP), Fondation pour les monuments historiques, Demeure historique, en partenariat avec l'ISP-ENS Cachan et avec le soutien du Département SHS de l'Université Paris-Saclay et la revue *JurisTourisme*. – Paris : 16 nov. 2018.
- Marché de l'art et innovation : une appréhension nouvelle du support, entre l'unique et le multiple. – Présidence de panel. – *Entretiens Jacques Cartier 2018 / Art et culture à travers le prisme des nouvelles technologies et de l'innovation : entre déploiements et mutations.* – Lyon : EJC, CREDIP, 14 nov. 2018.

GRANGEON (J.).

- Du bon usage de la critique (avec **A. Cravarezza**). – Communication. – *Journée de la Jeune Recherche.* – Nice : CEDECE, 19 oct. 2018.
- Quelle méthodologie pour la jeune recherche (avec **A. Cravarezza**). – Communication. – *Atelier Jeune doctrine.* – *Colloque Les bases conceptuelles du droit de l'Union européenne.* – Tours : CEDECE, 15 juin 2018.

LAHOUZI (M.). – ● [Le contrôle de l'État de droit en Europe.](#) – Communication. – *Colloque Quel État de droit dans une Europe en crise ?* – Lyon : CEE, 11-12 oct. 2018.

LE BAUT-FERRARESE (B.).

- Les énergies renouvelables en milieux aquatiques vues par le droit. – Communication. – Colloque *La production d'énergies d'origine renouvelable en milieux aquatiques Enjeux juridiques.* – Bayonne : Université de Pau et des pays de l'Adour, 7 sept. 2018.
- Définition et périmètre. – Présidence de table ronde. – Colloque *La production d'énergies d'origine renouvelable en milieux aquatiques Enjeux juridiques.* – Bayonne : Université de Pau et des pays de l'Adour, 7 sept. 2018.
- ● [La transition énergétique « à la française ».](#) – Communication. – Rencontres du Consortium Pau Droit Énergie *L'énergie dans tous ses états. Regards croisés France-Allemagne.* – Lyon : UJML3, 24 avril 2018.

MARTI (G.).

- Les méthodes de l’UE. – Communication. – *Colloque Le rôle de la doctrine en droit de l’UE*.
- Rennes : Université Rennes 1, 8-9 nov. 2018.
- « Y a-t-il des écoles de pensée en droit de l’UE ? ». – Communication. – *Colloque CEDECE*.
- Tours : Université de Tours, 14-15 juin 2018.

ROBERT (L.).

- « Un accord commercial *sui generis* entre le Royaume-Uni et l’Union européenne est-il possible ? ». – *Journée internationale d’étude sur le Brexit*. – Saint-Étienne : Observatoire du Brexit et CERCRID, 7 décembre 2018.
- « Vers un statut harmonisé du lanceur d’alerte ? ». – Colloque *Les lanceurs d’alerte*. – Paris : Centre français de droit comparé et Cabinet Gide, 23 novembre 2018.
- ● [Le contrôle de l’État de droit en Europe](#). – Présidence de table ronde. – *Colloque Quel État de droit dans une Europe en crise*. – Lyon : CEE, 11-12 oct. 2018.

SURREL (H.). – Le contrôle du but poursuivi/du détournement de pouvoir par la CJUE. – Communication. – Colloque *La garantie des libertés : quelles techniques de contrôle par le juge ?* / dir. V. Goesel-Le Bihan, J. Heymann. – Lyon : 7 déc. 2018, Université Lyon 2.

4. ORGANISATION ET VIE DU CEE

4.1. Contrat quinquennal 2016-2020

L'AERES l'ayant préconisé en 2010 (contrat quinquennal 2011-2015), le CEE a rejoint, en janvier 2011, l'*Équipe de Droit International, Européen et Comparé (EDIEC – EA 4185)*, dirigée par le Professeur Frédérique FERRAND, Professeur des universités, Agrégée de droit privé, Directrice de l'Institut de Droit Comparé Édouard Lambert.

Composition CEE CQ 2007-2010	Composition CEE – CQ 2011-2015	Composition CEE – CQ 2016-2020
<p>Membres titulaires CARDON Mathieu, MCF CARPANO Éric, MCF FERRARI-BREEUR Christine, MCF HDR KARPENSCHIF Michaël, PR LE BAUT-FERRARESE Bernadette, MCF PERTEK Jacques, PR PHILIP Christian, PR ZAMPINI Florence, MCF HDR</p> <p>Personnels administratifs GERVASONI Véronique SEMASHKEVICH Tatsiana</p> <p>Allocataires de recherche ADALID Sébastien CHABAUD Léonie COMBET Mathieu ROBERT Loïc</p> <p>ATER (<i>NB : non comptabilisés dans les projets scientifiques des équipes</i>) LOLJEEH Rajendranuth KATSORCHI Panagiota</p> <p><i>Source</i> : Projet scientifique Équipe de droit public de Lyon, EA 666 (p. 3)</p>	<p>Membres titulaires CARDON Mathieu, MCF CARPANO Éric, PR DEBARD Thierry, PR FERRARI-BREEUR Christine, MCF HDR KARPENSCHIF Michaël, PR LE BAUT-FERRARESE Bernadette, MCF HDR LEKKOU Efthymia, MCF VIENNOIS Jean-Pierre, PR ZAMPINI Florence, MCF HDR</p> <p>Personnels administratifs GERVASONI Véronique, IGE</p> <p>Docteurs, ATER et doctorants ARABAGHIAN Anouche, Docteur en droit ARTEMIOU Eleni AUGOYARD Marc, Docteur en droit BENARBIA Saïd BENIDIR Toufik BENZAQUEN Béline CHABAUD Léonie COGNET Gaëlle COMBET Mathieu, Docteur en droit DESFORGES Antoine, ATER DJERDJIAN Endza DOSSAN Gilles Landry DURAND Étienne, ATER GRANGEON Julie, Doctorante contractuelle JOUTEUX Chloé JURY Fabrice, Doctorant contractuel KATSORCHI Panagiota KRUZSLIC Peter LAWU KIFWENKELWA Benoît LOLJEEH Rajendranuth LOUGRAIDA Myriam MKHITARYAN Monika PETROVA Evgeniya ép. EME PROUTEAU Juliette RAMI Karima ROBERT Loïc, Docteur en droit SONKO Aminata VOUGIOUKAS Dimitrios, Docteur en droit WATTECAMPS Aurélie</p>	<p>Membres titulaires CARDON Mathieu, MCF CARPANO Éric, PR DEBARD Thierry, PR FERRARI-BREEUR Christine, MCF HDR KARPENSCHIF Michaël, PR LE BAUT-FERRARESE Bernadette, PR LEKKOU Efthymia, MCF MARTI Gaëlle, PR ROBERT Loïc, MCF SURREL Hélène, PR VIENNOIS Jean-Pierre, PR ZAMPINI Florence, MCF HDR</p> <p>Docteurs, ATER et doctorants inscrits au 15/11/2018 CHATTOUT Yassine CRAVAREZZA Amaury, ATER DOSSAN Gilles Landry DURAND Étienne, Docteur en droit FRANCOISE Marylou, ATER GALLAND Dylan GRANGEON Julie JURY Fabrice, Docteur en droit, ATER KABASHI Floreta LAHOUAZI Mehdi, Docteur en droit MAULET Léa NDZIE Charlie PASCAL Jean-Baptiste RAMI Karima ROUY Mathieu SAINT-GENIS Solène, Docteur en droit SOW Abdoulaye TIREL Georges TILLMANN Marie.</p>

4.2. Soutenances de thèses

- **SAINT-GENIS Solène.** – *La préférence en droit des sociétés : Contribution à l'étude statutaire.*
– Thèse en droit des affaires dirigée par le Professeur **Jean-Pierre Viennois** et soutenue le 29 novembre 2018.

4.3. Prix, distinctions et nominations

30 janvier 2018 – Élection au conseil d'administration de la Faculté de droit de :

- **Bernadette Le Baut-Ferrarese**

12 février 2018 – Validation :

- De la page Facebook officielle de l'**EDIEC** : [Équipe de droit international, européen et comparé – EDIEC – EA 4185](#).
- Du compte Twitter officiel de l'**EDIEC** : [@ediec 4185](#).

16 mars 2018

- Nouveaux statuts du **CEE** communiqués le 11 décembre 2017, approuvés par le conseil d'administration de la Faculté de droit le 16 mars 2018 et par le conseil d'administration de l'Université Jean Moulin Lyon 3 le 18 septembre 2018, [en ligne](#), et [en annexe](#).

27 avril 2018

- Adhésion de l'Université Lyon 3 (**EDIEC**, représentée au comité de pilotage par **Bernadette Le Baut-Ferrarese**) au [Consortium Pau Droit Énergie](#) coordonné par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

1^{er} mai 2018

- Nomination de **Jean-Pierre Viennois** en tant que responsable pédagogique du *Master Droit et ingénierie financière*.

1^{er} septembre 2018

- Nomination de **Jean-Sylvestre Bergé** en qualité de Professeur de droit privé à l'Université Nice Sophia Antipolis.
- Nomination de **Mathieu Rouy** en tant que doctorant contractuel (CEE).

1^{er} novembre 2018

- Nomination de **Loïc Robert** en tant que Responsable pédagogique des étudiants en échange de la Faculté de droit.

7 décembre 2018

- Remise du premier prix de thèse de l'AFDEN ([Association française de droit de l'énergie](#)) à **Étienne Durand** (*Électricité de source renouvelable et droit du marché intérieur européen* / dir. **M. Karpenschif, B. Le Baut-Ferrarese**).

10 décembre 2018



- Remise du prix de thèse en droit 2017 de l'Université Jean Moulin Lyon 3 à **Étienne Durand** (*Électricité de source renouvelable et droit du marché intérieur européen* / dir. **M. Karpenschif, B. Le Baut-Ferrarese**).

© Service Communication UJML3

18 décembre 2018

- Élection de **Yassine Chattout** (**CEE**) en tant que représentant des doctorants au sein du **Conseil scientifique et de gestion de l'EDIEC** ([art. 6 des statuts](#)).

4.4. Support pour les masters et les doctorats en droit européen

Le Centre d'Études Européennes est le support scientifique de la mention **Droit européen** qui comprend le **Master Droit européen des affaires** (responsables pédagogiques : Éric Carpano et Bernadette Le Baut-Ferrarese, Professeurs).

Le CEE soutient les activités des **doctorants** dirigés par les enseignants-chercheurs qui sont membres ou associés de son centre de recherche, de même que ses trois homologues de l'**EDIEC**, le **CDI**, le **CREDIP** et l'**IDCEL**.

4.5. Soutien au concours de plaidoiries en droit européen *European Law Moot Court Competition*

L'*European Law Moot Court* est le concours de plaidoiries en droit européen le plus prestigieux au monde. Tous les ans, une centaine des meilleures universités participent à quatre finales régionales. Il s'agit d'un concours bilingue – français et anglais.

Le CEE apporte à l'organisation du concours un soutien pédagogique (organisation et formation par un doctorant et un enseignant-chercheur du CEE ; prise en compte de la participation

au concours en note de séminaire du *Master Droit européen des affaires*) et logistique (mise à disposition des locaux et équipements ; prix remis aux lauréats).



Équipe du Moot Court 2017-2018 pour l'Université Jean Moulin Lyon 3

Encadrement :

Gaëlle Marti, Professeur agrégé de droit public, Responsable pédagogique du M1 Droit européen, **Yassine Chattout**, Doctorant.

Équipiers :

Thomas Buttin,
Maria-Cristina Dinu,
Inès Filali

et **Mathieu Rouy**, étudiants en Master Droit européen des affaires, entraînés par **Gaëlle Marti** et **Yassine Chattout**, ont été qualifiés pour la finale régionale qui a lieu à Lucerne, du 15 au 18 février 2018, au terme de laquelle ils se sont inclinés.

Case 2017-2018: [*BrickUp SRL v The Ministry of Defence \(M-530/17\)*](#)

4.6. Documentation scientifique



La Bibliothèque Montesquieu-EDIEC, **bibliothèque associée** au Service Commun de la Documentation (SCD), dispose du plus important fonds de monographies et d'ouvrages de droit après les bibliothèques centrales, avec **plus de 3 000 ouvrages** au 31/12/2018. La localisation des ouvrages du fonds s'effectue par le catalogue général des bibliothèques de Lyon 3.

Intégré à la Bibliothèque Montesquieu, le fonds documentaire du CEE est **agrée par l'Union européenne** (Office des publications de l'Union européenne, OPUE, Luxembourg), avec 36 autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche de France. Ainsi est-il chargé de l'information sur l'intégration européenne à Lyon. Le CEE est ainsi assujéti à trois obligations :



Être **dépositaire** de documents d'information officielle en version papier et/ou électronique et les mettre à disposition du public : enregistrement, stockage, classement, accueil et orientation du public, gestion du prêt ;

Acquérir des **ouvrages** et s'abonner à des **revues thématiques européennes** : commande, enregistrement, classement, accueil et orientation du public, gestion du prêt ;

Permettre la **consultation des bases de données spécialisées et de sites institutionnels Internet**.

La localisation des ouvrages par le logiciel Koha permet de rendre visible nationalement le fonds, consultable notamment par l'intermédiaire du **Système Universitaire de Documentation (SUDOC)**.

4.7. Moyens financiers (budget primitif 2019)

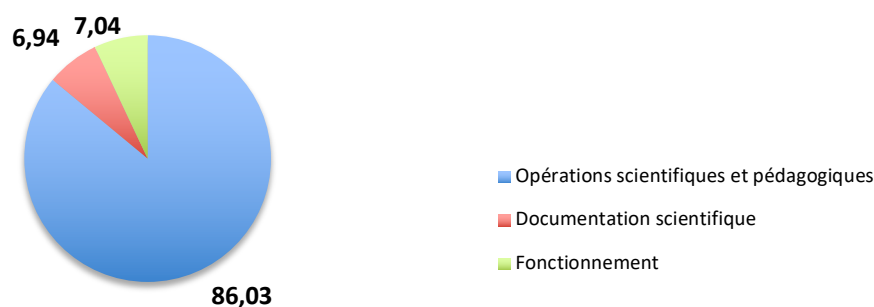
L'EDIEC consacre près de **93 % de sa dotation annuelle** (part de la SCSP versée par le MESR à l'établissement) à son **activité scientifique** (opérations et documentation) et 7 % à son **fonctionnement**. Depuis janvier 2016, les sous-centres de responsabilité sont gérés **sous un seul Centre de responsabilité**, l'EDIEC, à l'exception de l'IDCEL, compte tenu de son statut d'institut et hors sa dotation recherche qui, par souci de cohésion et à notre demande, est maintenue sous le CR EDIEC. En conséquence, les décisions financières, budgétaires et comptables, et, partiellement, les décisions administratives corrélatives, sont centralisées au niveau de l'équipe ; de même, les eOTP¹ et les recettes affectées sont adossés au CR EDIEC et agrégés à son budget, sans fongibilité des dépenses et recettes. D'autre part, une partie de la masse salariale (personnel administratif contractuel) prise en charge par l'établissement, transite sur le CR, également sans fongibilité.

Enfin, **l'évaluation** de l'équipe ayant été excellente (évolution positive de son périmètre, de sa gouvernance et de l'intensité de sa production scientifique), sa dotation a été augmentée. Cette augmentation n'affecte pas la politique déterminée de l'EDIEC de **diversification et d'« externalisation » de ses ressources** (extérieures à l'établissement, publiques et privées ; par exemple, en 2019, le budget total de l'EDIEC sera **triplé** par l'apport de financements nationaux et européens).

Postes de dépenses en % du budget total de l'Équipe (budget primitif 2019, masse salariale comprise) :



Postes de dépenses en % du budget total de l'Équipe (budget primitif 2019, hors masse salariale et eOTP) :



¹ Élément(s) d'organigrammes techniques de projets. Pour notre équipe, ce sont des subventions régionales, nationales ou européennes d'un montant variant de 1 500 à 230 000 euros.

4.8. Site web du CEE



Fréquentation du site web du CEE (<http://cee.univ-lyon3.fr>)

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014 ²	2015	2016	2017	2018	Nbre cumulé de visites (2009-2018)
Moyenne journalière	47	47	40	47	38	29	25	24	33	47	135 817
Moyenne mensuelle	1 306	1 452	1 232	1 447	1 171	886	760	744	1 020	1 450	
Total annuel	13 603	17 426	14 787	17 369	14 063	10 638	9 129	9 144	12 250	17 408	

Origine des visites (données cumulées depuis 2009) :

Google	80,56 % des visites
Facebook	9,81 % des visites
Qwant	6,67 % des visites
Faculté de Droit – UJML3	0,74 % des visites
Bing	0,56 % des visites
Autres sources	1,66% des visites

Répartition des visites depuis la création du site (données cumulées depuis 2009) :

C'est la rubrique *Vie du site* (Accueil/Présentation, Brèves, Formulaire de contact, Mentions légales) qui est la plus fréquentée (62 % des visites) depuis la création du site, précédant en cela les rubriques consacrées aux activités scientifiques (18 %), puis pédagogiques (10,2 %) du centre.

Records de visites (données cumulées depuis 2009) :

- Record journalier : 13 septembre 2018 – 645 visites ;
- Record mensuel : août 2009 – 2 659 visites (17^e Université européenne d'été du CEE). Et, au deuxième rang, 2 490 visites en septembre 2018.

² Le site a été désactivé durant sa maintenance et redirigé sur le site web de l'EDIEC au cours du mois de novembre 2014.

ANNEXES

Centre d'Études Européennes (CEE)

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit – CEE
15 quai Claude Bernard – 69007 Lyon

Adresse postale :

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit (Quais) – EDIEC

1C avenue des Frères Lumière

CS 78242

69372 Lyon Cedex 08

Tél. : ++ 00 / (33) 4 78 78 72 51

Courriel : cee@univ-lyon3.fr / Page web : <http://cee.univ-lyon3.fr>



ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DOCTORANTS

MEMBRES DU CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES (CEE)

Enseignants-chercheurs :

Mathieu CARDON, Maître de conférences en droit public

Éric CARPANO, Professeur des universités, Agrégé de droit public, Directeur

Thierry DEBARD, Professeur des universités, Agrégé de droit public

Christine FERRARI-BREEUR, Maître de conférences en droit public, HDR,

Michaël KARPENSCHIF, Professeur des universités, Agrégé de droit public

Bernadette LE BAUT-FERRARESE, Professeur des universités

Efthymia LEKKOU, Maître de conférences en droit public

Gaëlle MARTI, Professeur des universités, Agrégée de droit public, Directrice adjointe

Loïc ROBERT, Maître de conférences en droit public

Hélène SURREL, Professeur des universités, Sciences Po Lyon

Jean-Pierre VIENNOIS, Professeur des universités, Agrégé de droit privé

Florence ZAMPINI, Maître de conférences en droit public, HDR

Enseignants-chercheurs **associés** au CEE :

Jean-Sylvestre BERGÉ, Professeur des universités, Agrégé de droit privé (EDIEC-CREDIP), jusqu'au 31/08/18.

Mathieu COMBET, Maître de conférences en droit privé, Université Jean Monnet de Saint-Etienne, CERCRID.

Panayotis SOLDATOS, Professeur émérite de l'Université de Montréal, Chaire Jean Monnet *ad personam* à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Dimitrios VOUGIOUKAS, Docteur en droit, Avocat au Barreau d'Athènes, Enseignant agrégé à l'Université Paris 13/Id'EF d'Athènes (<http://www.ideal.gr/ideal/ideal.htm>).

Melchior WATHELET, Ancien avocat général à la CJUE.

Docteurs / ATER / Doctorants au 15/11/2018 :

ARTEMIOU Eleni, Docteur en droit

CHATTOU Yassine

CRAVAREZZA Amaury, ATER

DURAND Étienne, Docteur en droit

FRANCOISE Marylou, ATER

GALLAND Dylan

GRANGEON Julie

JEAN-BAPTISTE Pascal

JURY Fabrice, Docteur en droit, ATER

KABASHI Floreta

LAHOUZI Mehdi, Docteur en droit

MAULET Léa

NDZIE Charlie

RAMI Karima

ROUY Mathieu, Doctorant contractuel

SAINT-GENIS Solène, Docteur en droit

SOW Abdoulaye

TILLMANN Marie

TIREL Georges

Statuts du Centre d'études européennes

Titre 1 : Missions

Article 1

Le Centre d'études européennes a le statut de centre de recherche de la Faculté de droit de l'Université Lyon 3.

Il est rattaché à l'Équipe de droit international européen et comparé (EDIEC, EA n° 4185). Son siège est fixé à la Faculté de droit, 15 Quai Claude Bernard, 69007 LYON.

Article 2

Le Centre d'études européennes a pour missions principales :

- 1) de promouvoir et d'encourager toutes formes de recherches et d'études relevant des questions européennes en général et du droit européen en particulier ;
- 2) de favoriser l'enseignement du droit de l'Union ;
- 3) de contribuer au développement des relations entre l'Université et les milieux non universitaires : administrations d'État ou collectivités territoriales, professions juridiques, milieux économiques... ;
- 4) d'assurer le relais de l'Union au plan régional, en offrant à toute personne ou institution, publique ou privée, une source d'information exhaustive sur les activités européennes ;
- 5) d'encadrer les étudiants en master et en doctorat et promouvoir les recherches individuelles et collectives ;
- 6) d'organiser des journées d'étude, des séminaires, des universités d'été et des colloques dont les actes donnent lieu à publication.

Le Centre d'Études Européennes est le support scientifique de la spécialité Droit européen, qui comporte le master Droit européen des affaires (année 1 et 2).

Article 3

Sont membres du Centre d'études européennes :

- 1) Les professeurs et maîtres de conférences, ATER, doctorants contractuels ou enseignants vacataires de la Faculté de droit assurant des enseignements ou menant des travaux de recherche en droit européen ou sur les questions européennes, qui manifestent le désir d'être rattachés au Centre ;
- 2) Les étudiants inscrits à l'École doctorale de la Faculté de droit assurant des enseignements ou menant des recherches en droit européen ou sur les questions européennes, qui manifestent le désir d'être rattachés au Centre ;

Peut être membre associé toute personne qui participe effectivement aux activités de recherche du CEE. La demande d'association est soumise au Conseil de laboratoire sur avis conforme du directeur ou de la directrice de l'EDIEC et du Doyen de la Faculté de Droit.

Titre 2 : Organes

Article 4

Le Centre est dirigé par un directeur ou une directrice et administré par un Conseil, ci-après dénommé le Conseil de laboratoire.

Article 5

Le Conseil de laboratoire est composé :

- du Doyen de la Faculté de droit, membre de droit ;
- du directeur ou de la directrice de l'EDIEC, membre de droit ;
- du directeur adjoint ou de la directrice adjointe, membre de droit ;
- des professeurs et maîtres de conférences de la Faculté de droit membres rattachés au Centre, membres de droit ;
- de trois étudiants élus par l'ensemble des étudiants inscrits à l'École doctorale de la Faculté de

droit rattachés au Centre.

La durée du mandat des membres élus du Conseil est de deux ans. Ils/elles sont rééligibles.

Article 6

Le directeur ou la directrice est nommé(e) par le Doyen de la Faculté de droit sur proposition du directeur ou de la directrice de l'EDIEC après avis de l'ensemble des membres du Centre d'études européennes.

La durée du mandat du directeur ou de la directrice est de cinq ans renouvelables.

Article 7

Le directeur adjoint ou la directrice adjointe est nommé(e) par le directeur ou de la directrice du Centre d'études européennes.

Ses fonctions prennent fin en même temps que celles du directeur ou de la directrice.

Article 8

L'assemblée générale de l'ensemble des membres du Centre se réunit une fois par an sur convocation du directeur ou de la directrice.

L'assemblée générale a une fonction consultative.

Titre 3 : Fonctions

Le Conseil de laboratoire

Article 9

Le Conseil est présidé par le directeur ou la directrice du Centre ou, en cas d'empêchement, par le directeur adjoint ou la directrice adjointe.

Il se réunit au moins deux fois par an et, chaque fois que nécessaire, sur convocation de son directeur ou de sa directrice. La réunion peut en être demandée par le tiers au moins de ses membres.

Toute personnalité dont la présence serait utile en fonction de l'ordre du jour peut être invitée par le directeur ou la directrice à participer à la séance, avec voix consultative.

Les délibérations du Conseil ne sont pas publiques. Elles sont adoptées à la majorité des membres présents ou représentés. Le nombre de procurations est limité à deux par personne. Article 10

En matière scientifique, le Conseil arrête, sur proposition du directeur ou de la directrice, le programme d'activités du Centre et délibère sur toute question relevant des activités du Centre.

Article 11

Le Conseil délibère sur la répartition des crédits du Centre. Les ressources du Centre sont constituées par :

- une part de la dotation de l'Équipe de droit international, européen et comparé équivalente à celle attribuée avant 2011 par l'Équipe de droit public (sauf si la dotation de l'EDIEC venait à être substantiellement réduite) ;
- les subventions publiques et privées qui lui seraient attribuées ;
- la rémunération de ses activités et toutes autres recettes qui pourraient lui être allouées.

Directeur / Directrice

Article 12

Le directeur ou la directrice anime et coordonne les activités scientifiques du Centre. Il ou elle présente chaque année au Conseil un rapport sur son fonctionnement.

Article 13

Le directeur ou la directrice est chargé(e) de l'administration du Centre.

Article 14

Le directeur ou la directrice prépare les séances du Conseil, en établit l'ordre du jour et en convoque les membres, au moins huit jours à l'avance, sauf urgence. Il assure l'exécution de ses délibérations.

Article 15

Le directeur ou la directrice supervise l'engagement des crédits du Centre.

Directeur adjoint / Directrice adjointe**Article 16**

Le directeur adjoint ou la directrice adjointe assiste le directeur ou la directrice dans l'exécution des missions visées aux articles 12 à 15.

Article 17

Le directeur ou directrice peut déléguer au directeur adjoint ou à la directrice adjointe tout ou partie des compétences visées aux articles 12 à 15.

À la demande expresse du directeur ou de la directrice, le directeur adjoint ou la directrice adjointe peut représenter le Centre dans toute réunion ou rencontre professionnelle se tenant à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Université Lyon 3.

Article 18

Les présents statuts peuvent être révisés par le Conseil de laboratoire à la majorité des deux tiers de ses membres présents ou représentés. Le nombre de procurations est limité à deux par personne.

Aucune modification ne peut entrer en application avant d'avoir été approuvée par le Conseil de la Faculté après avis du directeur ou de la directrice de l'EDIEC.

NOUS SUIVRE SUR LE WEB

CEE, Centre d'études européennes : <http://cee.univ-lyon3.fr/>

EN SAVOIR PLUS SUR NOS ACTIVITÉS :

- [Publications](#)
- [Rapports d'activité annuels](#)

Directeur de publication : Eric Carpano, Professeur agrégé de droit public, Directeur du Centre d'Études Européennes | **Réalisation, édition, photographies (sauf mention expresse)** : Véronique Gervasoni, Ingénieur d'études, Responsable administrative et responsable d'édition de l'EDIEC.

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit

Équipe de droit international, européen et comparé – EDIEC, EA 4185

Centre d'Études Européennes – 15 quai Claude Bernard, 69007 Lyon – Adresse postale : Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit (Quais) – EDIEC – CEE – 1C avenue des Frères Lumière CS 78242 69372 Lyon Cedex 08 – Courriel : cee@univ-lyon3.fr – Tél. : ++ 00 / 33 478 787 251 – Web : <http://cee.univ-lyon3.fr>.